



Résumé du projet : L'offre de services en français en santé mentale au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et en Ontario : évaluation et optimisation de l'offre active (Cardinal, 2017)

Dans le fil de nos travaux sur l'offre active de services en français au Canada, ce projet de développement de partenariat a pour objectif général de faire progresser la coconstruction des savoirs et de mobiliser les connaissances sur les pratiques d'offre active de services en français dans le domaine de la santé mentale dans trois provinces canadiennes : le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario.

Logé à l'Université d'Ottawa, le projet comprend une équipe de 8 chercheurs provenant de 4 universités, 10 partenaires confirmés et 7 collaborateurs. Les questions de recherche suivantes guident le partenariat:

1. Comment les services de santé mentale en français au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et en Ontario sont-ils organisés et gérés pour satisfaire aux exigences de l'offre active?
2. Quelle est l'expérience des patients qui reçoivent des services de santé mentale en français dans ces provinces?

Ces questions sont d'une importance cruciale pour nos partenaires. En plus d'être responsables de la prestation des services de santé mentale, les trois provinces comprennent 80 % des minorités francophones hors Québec. À ce titre, elles ont des obligations spécifiques en matière de services en français -- le Manitoba a une Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine; l'Ontario a une Loi sur les services en français; et le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue au pays. Or, l'absence de données sur les pratiques d'offre active dans le domaine de la santé mentale ne permet pas de déterminer si, d'une perspective réglementaire, ces gouvernements s'acquittent de leurs obligations et comment, d'une perspective administrative, ils construisent leurs capacités institutionnelles (organisation, planification et prestation des services). Le partenariat contribuera à combler ces lacunes. Il proposera un état de la situation et une évaluation de l'offre de services en français en santé mentale dans ces trois provinces. Les données permettront aux partenaires de savoir comment les gouvernements des trois provinces s'acquittent de leurs obligations, d'identifier des pratiques prometteuses d'offre active et de les diffuser dans l'ensemble du milieu institutionnel et communautaire en santé mentale.

Simplement dit, l'« offre active » est à la fois un principe et une approche de prestation de services au public utilisée par les gouvernements et les organismes pour organiser, planifier et faire de la prestation des services en français. En santé mentale, elle est assujettie à des exigences d'efficacité et d'imputabilité fondées sur le principe de la priorité aux patients, la sécurité et l'accès aux services. Une telle offre est essentielle en santé mentale puisque la communication, donc la langue, y joue un rôle crucial.

Combinant la démarche collaborative et interdisciplinaire ainsi que les approches documentaire, quantitative et qualitative, le développement de ce partenariat coproduira de nouvelles données sur l'offre active dans les trois provinces étudiées. Grâce à ces données, le partenariat veut servir à bâtir l'expertise institutionnelle dans le domaine des services en français en santé mentale, entre autres contribuer à optimiser l'offre de services en français, à valider leur efficacité et à déterminer les niveaux d'imputabilité dans les trois provinces étudiées. Enfin, les chercheurs et les partenaires combinent des expertises théoriques et pratiques concourant à la création d'un nouvel espace de mobilisation des connaissances d'une très grande pertinence scientifique et sociale.

